

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 22 août 2016 à 18h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents :

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 17 août 2016 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2016-08-97

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Renouvellement de la location d'espace d'entreposage au 2095 Dandenault;
4. Entretien ménager école Saint-Laurent;
5. Travaux d'infrastructures - Reporté;
6. Questions de l'assemblée;
7. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

**3. RENOUELEMENT DE LA LOCATION D'ESPACES D'ENTREPOSAGE AU 2095
DANDENAULT**

2016-08-98

Attendu que la municipalité a reçu de PPD Inc., une demande de renouvellement de quatre mois aux mêmes conditions de location que celles actuellement en vigueur;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité prenne contact avec PPD pour tenter d'obtenir de meilleures conditions de renouvellement sur le terme ou le prix de location.

Que M. Carbonneau, M. Bossé et M. Paquette soient autorisé à négocier les conditions de renouvellement avec PPD Inc.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. EMBAUCHE REMPLAÇANT ENTRETIEN ÉCOLE

Le conseil prend connaissance des offres reçues pour le poste d'entretien ménager de l'école Saint-Laurent.

La municipalité retiendra la formule clé en main proposé par Atelier Usitec et Entretien ménager Lysanne Lequin. Une soumission sera demandée à cette dernière.

5. TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Jacques Compagnat s'informe des démarches entreprises par la municipalité pour la location des espaces industriels du 2095 Dandenault.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-08-99

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 19h00, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général